



Bagnolet, le 1<sup>er</sup> février 2010

21 Rue Jules Ferry  
93177 Bagnolet Cedex

☎ 01.48.18.88.29 📠 01.48.18.88.95  
[uff@unsa.org](mailto:uff@unsa.org)

COMMUNIQUE DE PRESSE CPFP 03-2010

## **NON A LA BAISSSE DES RETRAITES DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**Le Premier ministre, dans une interview parue samedi 30 janvier dans le Figaro, déclare vouloir aborder le débat sur les retraites sans tabous, notamment concernant le calcul de la pension sur les six derniers mois de salaire.**

**L'UNSA Fonction Publique tient à rappeler son opposition ferme à la remise en cause du mode de calcul de la retraite actuellement en vigueur.**

**Ce dernier, effectué sur la base des six derniers mois de salaire, ne fait pas des fonctionnaires des privilégiés.**

**Il prend seulement en compte les particularités de leur déroulement de carrière et le fait objectif que leurs primes et indemnités, quand ils en touchent, ne sont pas comptabilisées pour la retraite, contrairement au privé.**

**De plus, ces primes et indemnités diffèrent énormément suivant les statuts et affectations obtenues.**

**En réalité, toucher à la période de référence pour le calcul de la pension, c'est aboutir à une baisse importante du montant des retraites.**

**Pour les fonctionnaires qui, contrairement au privé, n'ont pas de régime de retraite complémentaire obligatoire, ce serait un pas franchi vers une détérioration massive de leurs revenus de remplacement.**

**L'UNSA Fonction Publique refuse totalement l'option irresponsable d'une nouvelle baisse des pensions de retraite des fonctionnaires et participera activement, dans le cadre de l'UNSA, à la défense des intérêts de l'ensemble des agents de la Fonction publique.**

**Elisabeth DAVID  
Secrétaire Générale**

Contact presse : Patricia REJNERO  
Tél : 01 48 18 88 58 – 06 75 07 89 84 – [rejnero@unsa.org](mailto:rejnero@unsa.org)